

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 juillet 2021

Keolis obtient le renouvellement du contrat des services de mobilité et de transport de voyageurs de l'Agglomération d'Agen

- **Le 8 juillet 2021, la Communauté de l'agglomération d'Agen (CAA), dans le Lot-et-Garonne, a renouvelé sa confiance à Keolis pour la gestion et l'exploitation des services de mobilité et de transport de voyageurs de l'Agglomération d'Agen, *Tempo*.**
- **D'une durée de trois ans et d'un chiffre d'affaires cumulé de 20 M€, ce nouveau contrat de délégation de service public débutera le 1^{er} octobre 2021.**
- **D'ici la fin du contrat, Keolis aura comme objectif d'augmenter la fréquentation de 5% sur l'ensemble du réseau. Pour cela, le Groupe entend accroître l'attractivité du réseau *Tempo* notamment à travers la modernisation de son application mobile, la mise en place de conseillers en mobilité et l'augmentation du nombre de stations de vélos en libre-service. En parallèle, Keolis accompagnera l'Agglomération d'Agen dans la réalisation d'une enquête dédiée aux besoins de mobilité du territoire, dans le but de définir les contours du prochain réseau dont le lancement devrait intervenir en 2024.**

Une offre de mobilité orientée vers davantage de fluidité et de simplicité

Destiné à desservir la commune d'Agen et 31 autres communes de l'Agglomération, comptant au total 96 000 habitants, le réseau *Tempo* est actuellement structuré autour de 9 lignes urbaines, 7 lignes de transport à la demande, 1 service PMR, 45 lignes scolaires, 2 navettes gratuites de centre-ville, un service de covoiturage, 1 service de location de vélos à assistance électrique et 2 stations de vélos à assistance électrique.

A partir du 1^{er} janvier 2022, le réseau bénéficiera de deux évolutions majeures afin de proposer aux voyageurs une expérience de mobilité plus durable, plus fluide et plus simple :

- **L'application mobile *Tempo Agen***, qui permet d'ores et déjà aux voyageurs d'acheter et de valider leurs titres de transport (m-ticket et ticket sms), disposera également d'informations en temps réel sur le réseau (horaires de passage des véhicules notamment) et regroupera l'ensemble de l'offre de mobilité accessible sur le territoire (bus, cars, vélos et TER)
- **La création de stations de vélos supplémentaires** visant à multiplier par 4 le nombre de stations d'ici la fin du contrat. Le réseau dispose actuellement de deux stations de vélos en libre-service, comprenant 10 vélos à assistance électrique (VAE) chacune.

Keolis étendra cette offre avec la mise en service de **deux nouvelles stations par an**, afin de doter l'agglomération de 8 stations, soit 80 vélos, d'ici la fin du contrat.

Par ailleurs, au cours de ce contrat, Keolis accompagnera l'Agglomération d'Agen dans la réalisation d'une enquête dédiée aux besoins de mobilité des voyageurs, afin de définir les caractéristiques du futur réseau de transport dont le lancement devrait intervenir en 2024.

Keolis confirme sa présence dans la région Nouvelle-Aquitaine

Grâce au renouvellement de ce contrat, le Groupe conforte son implantation dans la région Nouvelle Aquitaine. Outre le réseau de transport urbain de l'Agglomération d'Agen, Keolis exploite notamment ceux de Bordeaux Métropole et des Agglomérations de la Côte basque, de Saintes et de Châtelleraut et intervient au titre d'une assistance technique à Pau.

Chiffres clés du réseau Tempo

- 31 communes desservies
- 9 lignes urbaines
- 1 navette de centre-ville
- 7 lignes de transport à la demande
- 45 lignes périurbaines (à vocation scolaire) sous-traitées
- 320 arrêts urbains
- 31 bus urbains et 2 navettes de centre-ville
- 74 collaborateurs dont 61 conducteurs
- 2 millions de kilomètres parcourus par an
- 3 millions de voyages annuels prévus

[A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017. Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 500 collaborateurs répartis dans 15 pays et a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

CONTACTS

Alexandre Poidevin

Responsable des relations médias

01 71 32 97 03 / 06 18 76 18 69

alexandre.poidevin@keolis.com

Thomas Baur

Directeur médias et e-réputation

01 71 32 94 32 / 07 77 75 27 48

thomas.baur@keolis.com